



Titre : Sa Majesté le Roi : notre dessein est de voir le citoyen marocain honoré et nanti des attributs d'une citoyenneté pleine et entière

Dans un discours adressé mercredi à la Nation à l'occasion du 38e anniversaire de la Marche Verte

Publié le : 6 novembre 2013 - MAP



- L'achat de prises de position de certaines organisations hostiles au Royaume, à l'origine de l'attitude injuste à l'égard du Maroc.
- Sa Majesté le Roi Mohammed VI souligne les efforts considérables du Maroc pour le développement des provinces du Sud.
- Le Souverain souligne que les provinces du sud du Royaume ont constitué, au fil de l'histoire, le prolongement africain du Maroc.
- Sa Majesté le Roi exhorte la communauté internationale à s'impliquer fortement dans le traitement de la problématique migratoire.

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste, a adressé, mercredi, un discours à la nation à l'occasion du 38e anniversaire de la glorieuse Marche Verte. Ci-après le texte intégral du Discours royal :

«Louange à Dieu. Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons. Cher peuple, Nous célébrons aujourd'hui le 38e anniversaire de la Marche Verte. Notre détermination est plus forte d'en maintenir le cap, animés du même esprit de patriotisme sincère et de mobilisation collective, pour préserver l'intégrité territoriale de notre pays et conforter son développement intégré.

Si la Marche Verte a permis le recouvrement de nos provinces du Sud, les autres marches engagées sous Notre impulsion, sont vouées, elles, à la consolidation des droits civils et politiques et à la poursuite de la promotion de la nouvelle génération des droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux. Notre dessein est de voir le citoyen marocain honoré comme il se doit, nanti des attributs d'une citoyenneté pleine et entière.

C'est dans cet esprit que Nous avons engagé une série de réformes profondes et de chantiers majeurs. Nous les avons inscrits dans une démarche graduelle, qui tient compte des spécificités nationales et s'éloigne des slogans creux destinés à la consommation médiatique, tout en récusant les réactions hâtives face aux développements et aux événements nationaux et internationaux. Cependant, certaines parties et certaines personnes exploitent à des fins spécieuses l'espace de liberté et d'ouverture dont jouit le Maroc, surtout dans nos provinces du Sud.

Le Maroc est, certes, attaché à une coopération et une interaction positive avec les Organisations internationales des droits de l'Homme qui font preuve d'objectivité dans le traitement des questions le concernant, et accepte en toute responsabilité la critique constructive. Pour autant, il refuse que des organisations, dans des rapports établis à l'avance, prennent prétexte de certains agissements isolés pour essayer de porter atteinte à son image ou de banaliser ses acquis en matière de droits humains et de développement.

Certains, par exemple, tendent, de façon injuste et malveillante, à ajouter foi à quiconque soutient que l'un de ses droits a été touché, ou qu'il a subi des tortures, tout en ignorant les décisions de justice, et même en faisant l'impasse sur ce que le Maroc accomplit concrètement sur le terrain. En effet, est-il raisonnable de penser que le Maroc respecte les droits de l'Homme dans le nord du pays et les transgresse dans le sud ?

Tous les États refusent d'être l'objet d'agissements attentatoires à leur sécurité et leur stabilité, d'autant plus que la violence, la subversion et l'intimidation des citoyens sont incompatibles avec les droits de l'Homme, et que l'exercice des libertés ne peut se faire que dans le respect de la loi. Si les prises de position internationales ont pour la plupart un caractère objectif et réaliste, il est, en revanche, regrettable que certains États s'inscrivent dans la démarche précitée, faisant sciemment abstraction des réalisations accomplies par notre pays, notamment dans le domaine des droits de l'Homme et des libertés. Cette confusion et cette ambiguïté dans les positions rendent légitime cette interrogation : Y a-



t-il une crise de confiance entre le Maroc et certains centres de décision chez ses partenaires stratégiques, concernant la question des droits de l'Homme dans nos provinces du Sud ? En réalité, le fait même de poser cette interrogation indique qu'il y a quelque chose d'anormal en l'espace.

Cher peuple, Je ne veux pas t'impliquer dans les aspects juridiques et politiques de la question de notre intégrité territoriale, et des différentes résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, que j'ai déjà évoquées à plusieurs reprises. Mais je tiens à clarifier pour toi les raisons derrière certaines positions hostiles au Maroc.

Certains États se contentent de confier aux fonctionnaires le soin de suivre la situation au Maroc. Or, certains parmi eux sont soit mal disposés à l'égard de notre pays, soit influencés par les thèses de nos adversaires. Et ce sont eux qui veillent parfois, malheureusement, à la préparation des dossiers et des rapports erronés, sur la base desquels les responsables arrêtent certaines de leurs positions. Ces paroles, je te les livre, cher peuple, pour la première fois, mais ce sont des propos que je tiens toujours, surtout aux responsables des grands pays, au secrétaire général de l'Organisation des Nations unies et à ses collaborateurs.

Mais la raison principale de cette attitude injuste à l'égard du Maroc tient essentiellement à l'argent et aux avantages par lesquels les adversaires tentent d'acheter les voix et les prises de position de certaines organisations hostiles à notre pays. Ils dilapident de la sorte les richesses et les ressources d'un peuple frère, que cette question ne concerne pas, mais se dresse plutôt comme une entrave à l'intégration maghrébine. Notre peuple fidèle se distingue par son unanimité inébranlable autour de son intégrité territoriale, pour laquelle il est mobilisé collectivement et disposé à consentir tous les sacrifices. En effet, la cause du Sahara est la cause de tous les Marocains sans exception. C'est un devoir dont nous sommes tous dépositaires.

Le Maroc, grâce à Dieu, n'a aucun complexe à répondre positivement aux aspirations légitimes de ses citoyens, où qu'ils se trouvent. C'est ainsi que Nous avons, par Notre volonté propre, procédé à la mise en place d'institutions nationales et de mécanismes régionaux de protection et de promotion des droits de l'Homme, mécanismes qui sont connus et reconnus pour leur indépendance et leur crédibilité selon les normes internationales en la matière, et ce, parallèlement au rôle que jouent les partis politiques, les ONG et les médias. C'est dire que le Maroc refuse de recevoir des leçons en la matière, surtout de la part de ceux qui bafouent systématiquement les droits de l'Homme. Quiconque souhaite surenchérir sur le Maroc n'a qu'à descendre à Tindouf, et observer dans nombre de régions alentour, les atteintes portées aux droits humains les plus élémentaires.

Malgré les tentatives désespérées des adversaires du Maroc visant à porter atteinte à sa réputation et à sa souveraineté, nous poursuivrons notre coopération avec le secrétaire général des Nations unies, son Envoyé personnel et les pays amis. Notre objectif est de trouver une solution politique définitive au conflit artificiel autour de notre intégrité territoriale, dans le cadre de notre Initiative pour l'autonomie, qui est reconnue pour son sérieux, sa crédibilité et son esprit réaliste. De même, Nous n'entendons pas hypothéquer l'avenir de nos provinces du Sud, et le subordonner aux développements de la question du Sahara au niveau de l'ONU. Bien au contraire, nous allons y poursuivre notre action tous azimuts de développement intégré.

Cher peuple,

Nul n'ignore les efforts considérables consentis par le Maroc pour le développement de ses provinces du Sud. En effet, dans le cadre de la solidarité nationale, et contrairement aux allégations des adversaires du Maroc sur une prétendue exploitation des richesses du Sahara, une partie importante des ressources et des richesses des régions centrales et septentrionales du Maroc est dédiée à la satisfaction des besoins de Nos citoyens du Sud, comme le confirment tous les indicateurs et les données économiques concernant cette région.

Soucieux de conforter ce processus, Nous entendons parachever l'élaboration et la mise en œuvre du modèle de développement régional pour nos provinces du Sud, qui a été soumis à Notre Haute Appréciation par le Conseil économique, social et environnemental. Il ne s'agit pas d'une simple proposition de solutions palliatives pour une conjoncture d'urgence, ni de projets isolés déconnectés les uns des autres, mais plutôt d'une vision développementale intégrée, fondée sur une analyse objective de la situation effective dans nos provinces du Sud, en vue de poser les bases fondatrices d'une politique intégrée, à long terme, dans les différents domaines. Ce modèle, Nous le voulons



multidimensionnel, fondé sur l'attachement aux valeurs du travail et de l'effort, du mérite et de l'égalité des chances, un modèle tourné vers l'avenir, où la femme et la jeunesse occupent une place particulière.

Sur le plan économique, ce modèle s'appuie sur des mégaprojets d'investissement propres à stimuler la croissance économique, à créer les richesses et l'emploi et à encourager l'économie sociale et solidaire. Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'une dynamique de développement durable qui prend en considération la protection de l'environnement et la préservation des droits des générations montantes, notamment en mettant l'accent sur les énergies renouvelables. Sur le plan social, ce modèle repose sur une nouvelle politique axée sur la solidarité, l'équité, la préservation de la dignité des catégories vulnérables, la promotion du développement humain et le raffermissement de la cohésion sociale. Concernant le volet culturel, ce modèle a pour objectif d'assurer la promotion des cultures et des spécificités locales, illustrant ainsi la place accordée dans la Constitution à la culture hassanie, l'une des composantes de l'identité marocaine unifiée. Ceci passe notamment par l'insertion de cette culture dans les programmes scolaires, la valorisation du patrimoine architectural et l'encouragement de la création artistique dans la région.

Nous tenons à ce que soient réunies les conditions de réussite pour ce projet ambitieux axé sur la créativité et l'esprit de participation. Ainsi, des mécanismes efficaces pour une gouvernance responsable seront mis à la disposition de ce projet qui s'inscrit dans le cadre de la régionalisation avancée, laquelle confère de larges compétences aux conseils élus. Notre but ultime est de faire de nos provinces du Sud un espace de développement intégré, propre à assurer une vie digne pour les populations de la région. Il s'agit aussi de conforter la portée géostratégique de ces provinces en tant que pôle régional de liaison et d'échanges entre l'Europe et l'Afrique subsaharienne.

Cher peuple,

Nos provinces du Sud ont constitué, au fil de l'histoire, le prolongement africain du Maroc, incarnant les liens géographiques, humains et commerciaux séculaires, qui unissent notre pays aux États d'Afrique subsaharienne. Fidèle à son appartenance africaine, le Maroc s'est attaché, depuis l'Indépendance, à promouvoir une coopération fructueuse et une solidarité agissante avec ces pays, et à contribuer à la concrétisation des attentes de leurs peuples qui aspirent au développement et à la stabilité.

Bien que le Maroc, membre fondateur de l'Organisation de l'Unité africaine, ne siège pas au sein de l'Union africaine, il œuvre néanmoins à renforcer et à diversifier ses relations économiques avec les pays du continent et à encourager les investissements mutuels entre eux, tant au niveau bilatéral que dans le cadre des instances et des regroupements régionaux.

Sur les plans régional et international, notre pays travaille inlassablement à faire prévaloir les causes du continent africain, notamment celles liées à son développement. Ayant à cœur d'insuffler un dynamisme renouvelé à ces relations, Nous nous sommes toujours employé, de concert avec nos frères les dirigeants de ces pays, auxquels nous unissent des liens profonds de fraternité, d'affection et d'entente, à leur conférer un caractère humain et à les hisser au niveau de partenariats solidaires fructueux.

En témoignent les visites que Nous effectuons dans nombre de pays africains frères, et les projets de développement concrets dont elles sont porteuses, et qui donnent la priorité au développement humain, aux infrastructures et au raffermissement des liens religieux et spirituels qui ont toujours uni les peuples frères de ces pays au Maroc et à Notre personne, Amir Al-Mouminine.

Par ailleurs, nous mettons l'expérience marocaine à la disposition de nos frères africains, dans tous les domaines d'intérêt commun, tout en nous attachant à favoriser les échanges d'expertises et l'implication du secteur privé et des associations de la société civile. Dans ce cadre, Nous invitons le gouvernement à renforcer les moyens de coordination et de coopération avec ces pays frères dans les différents domaines, et plus particulièrement pour la conclusion d'accords de libre-échange avec eux, dans la perspective de réaliser une intégration économique régionale.

Parallèlement, notre pays n'a ménagé aucun effort pour contribuer à l'instauration de la paix et de la stabilité dans les différentes régions du continent, et au règlement des conflits par des moyens pacifiques, ainsi qu'aux opérations de maintien de la paix, sous l'égide des Nations unies. De même, le Maroc n'a eu de cesse de réaffirmer la nécessité de faire face aux menaces sécuritaires que connaît la région du Sahel et du Sahara, devenue désormais un espace pour les groupes extrémistes et terroristes, le narcotrafic, la traite des êtres humains et le trafic d'armes, avec les effets néfastes que cela implique pour le développement et la stabilité de la région.



Notre soutien au pays frère, la République du Mali, dans son combat contre les bandes de l'extrémisme et du terrorisme, et Notre présence personnelle à la cérémonie d'investiture de son nouveau Président ne font que traduire Notre engagement sincère en faveur des causes liées à la paix et à la légalité dans les pays du continent.

Cher peuple,

Les relations privilégiées qui unissent le Maroc aux pays de l'Afrique subsaharienne ne sont pas que politiques et économiques. Ce sont, dans le fond, des liens humains et spirituels séculaires. Eu égard à la situation qui prévaut dans certains de ces pays, nombre de leurs citoyens immigreront au Maroc d'une façon légale ou illégale. Jadis point de passage vers l'Europe, notre pays s'est transformé en destination de résidence.

Face à l'accroissement sensible du nombre des immigrés venus d'Afrique ou d'Europe, Nous avons invité le gouvernement à élaborer une nouvelle politique globale relative aux questions d'immigration et d'asile, suivant une approche humanitaire conforme aux engagements internationaux de notre pays et respectueuse des droits des immigrés. Pour illustrer l'intérêt particulier que Nous attachons à ce volet, Nous avons tenu à charger un département ministériel des questions d'immigration.

La crédibilité du Maroc en matière de droits de l'Homme est confirmée, entre autres, par l'accueil largement favorable que cette initiative a rencontré auprès des parties directement concernées par cette problématique, et plus particulièrement les pays subsahariens frères, les États de l'Union européenne et les différentes instances et organisations onusiennes, régionales et internationales concernées par le phénomène migratoire et les droits de l'Homme.

Afin de conforter cette orientation, le Maroc a présenté, en marge de l'Assemblée générale des Nations unies de cette année, l'initiative de l'Alliance africaine pour la migration et le développement. C'est une initiative axée sur une vision africaine commune et des principes humanitaires devant présider aux questions migratoires. Elle s'appuie également sur la responsabilité partagée entre les pays d'origine, de transit et d'accueil, et sur le lien étroit entre immigration et développement.

Parce que la problématique migratoire concerne tous les États et tous les peuples, Nous exhortons la communauté internationale à s'impliquer fortement dans le traitement de ce phénomène, de sorte à prévenir les catastrophes humanitaires qu'il occasionne, comme la tragédie que les côtes de l'île italienne de Lampedusa ont connue récemment, et que nous avons tous ressentie douloureusement.

Cher peuple,

L'ouverture de plus en plus marquée du Maroc sur son environnement africain et la poursuite de l'action menée pour défendre l'intégrité territoriale du Royaume et promouvoir le développement de nos provinces du Sud sont le meilleur gage de fidélité au serment éternel de la Marche Verte et à la mémoire immaculée de son leader, Notre Auguste Père, feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu bénisse sa tombe, ainsi qu'au souvenir des braves martyrs de la Patrie.

C'est une occasion pour Nous de rendre un vibrant hommage à toutes les composantes des Forces armées royales, à la Gendarmerie royale, aux Forces auxiliaires, à la Sûreté nationale, à la Protection civile et à l'Administration territoriale, pour leur mobilisation constante et leur dévouement dans la défense de l'intégrité, la sécurité et la stabilité de la Patrie.

Wassalamou alaïkoum warahmatoullahi wabarakatouh».

SOURCE WEB Par Le Matin

Tags : Discours Royal de sa Majesté Mohammed VI du 6 Novembre 2013